ACCOMPAGNATEURS,

ENSEIGNANTS,

PARENTS,

TOUS CITOYENS

SPORT!



L'ENSEIGNANT ET LES ACCOMPAGNATEURS N'ONT PAS LE DROIT DE PRODIGUER DES CONSEILS TECHNIQUES ET D'ENCOURAGER PENDANT LE MATCH, SAUF PENDANT LES PAUSES.



SEUL L'ENSEIGNANT EST AUTORISÉ À ALLER EN BOUT DE PISTE.



RESTEZ POSITIF, MÊME APRÈS UNE DÉFAITE.



SOYEZ À L'ÉCOUTE DE VOTRE ENFANT ET LAISSEZ-LE S'EXPRIMER.



DÉVELOPPEZ L'AUTONOMIE DE VOTRE ENFANT.





LES TIREURS PRENNENT L'ENGAGEMENT DE RESPECTER LE RÈGLEMENT ET LES DÉCISIONS DES OFFICIELS.



L'ENSEIGNANT ET LES ACCOMPAGNATEURS

FAVORISEZ L'EFFORT ET LE TRAVAIL PLUTÔT QUE LES RÉSULTATS.



LES SPECTATEURS SONT TENUS DE RESPECTER LE DON ORDRE DES ÉPREUVES, SOUTENEZ, SANS JAMAIS INTERVENIR DANS LES MATCHS.



PÉNÉTRER DANS LA ZONE DE PISTE SANS AUTORISATION DE L'ARBITRE.

GO! ON CROIT EN TO!!



RÉCLAMATIONS INJUSTIFIÉES. REFUS D'OBÉISSANCE



ACTE VIOLENT, DANGEREUX **OU VINDICATIF**



TIREUR TROUBLANT L'ORDRE SUR LA PISTE.



PERSONNE TROUBLANT L'ORDRE HORS DE LA PISTE.



FAUTE CONTRE L'ESPRIT SPORTIF, REFUS DE SALUER OU BRUTALITÉ INTENTIONNELLE.









